

## TARIFICATION DES CONTRÔLES

Type de contrôle		Taille du bâtiment	Périodicité des contrôles	Montant de la redevance (€ TTC)
<b>INSTALLATIONS NEUVES OU A RÉHABILITER</b>				
<b>Examen préalable à la conception</b>				100 €
<b>Vérification de l'exécution des travaux</b>				150 €
<b>Contre-visite (En cas de travaux à réaliser suite à la vérification de l'exécution des ouvrages)</b>				50 €
<b>INSTALLATIONS EXISTANTES</b>				
<b>Contrôle périodique</b>		1 à 2 logements	6 ans	200 €
		3 à 4 logements	4 ans	300 €
		5 logements ou plus, hôtels, restaurants, ERP et centres de vacances	4 ans	500 €
<b>Contrôle de vente</b>	<b>Installation n'ayant jamais fait l'objet d'un contrôle</b>	1 à 2 logements		200 €
		3 à 4 logements		300 €
		5 logements ou plus, hôtels, restaurants, ERP et centres de vacances		500 €
	<b>Installation ayant déjà fait l'objet d'un contrôle</b>	1 à 2 logements		100 €
		3 à 4 logements		150 €
		5 logements ou plus, hôtels, restaurants, ERP et centres de vacances		250 €
<b>Contrôle exceptionnel</b> (à la demande de l'utilisateur ou du maire au titre de son pouvoir de police)		1 à 2 logements		200 €
		3 à 4 logements		300 €
		5 logements ou plus, hôtels, restaurants, ERP et centres de vacances		500 €

## SANCTIONS FINANCIÈRES

Type de sanction	Montant (€ TTC)
<b>Absence d'installation</b>	Montant de la redevance de contrôle périodique non majorée
<b>Obstacle à l'accomplissement des missions de contrôle</b>	Montant de la redevance de contrôle périodique majorée de 100 %
<b>Non réalisation des travaux prescrits</b>	